



La réforme des retraites, c'est NON !

Pas un jour, pas un mois, pas un an de plus : c'est la position commune de **tous les syndicats**. **Tous concernés, mobilisons-nous collectivement le 19 janvier.**

Le Gouvernement nous dit :

C'est une réforme de justice : NON ! Les femmes « solo », les carrières hachées, les personnes précaires vont être les plus touchées.

L'espérance de vie augmente et il faut donc travailler plus longtemps : NON et NON ! Contrairement à l'idée reçue, l'espérance de vie n'augmente plus depuis 10 ans. Travailler plus longtemps, c'est éloigner les extrêmes (jeunes et « seniors ») de l'emploi. Seulement un tiers des plus de 55 ans sont dans l'emploi.

Le système est en faillite : 3 FOIS NON ! Dans ses prévisions, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) estime que seulement 1 scénario sur 4 présente un hypothétique déficit, à terme. A ce jour, l'équilibre du système est pérenne.

La réforme est la seule possibilité pour sauver le système : NON, NON, NON et NON ! Chaque syndicat a fait des propositions qui n'ont pas été écoutées par la 1^{ère} Ministre.

Ce qu'on ne nous dit pas :

- ✓ L'objectif de cette réforme n'est-il pas de financer d'autres politiques publiques telles que l'Education, la dépendance des personnes âgées ou la transition écologique comme le prévoit le projet de loi de finances 2023 ?
- ✓ Nous ne sommes pas dupes et ce n'est pas à l'assurance retraite de financer ces dépenses.
- ✓ L'allongement de la durée du travail aura des répercussions en cascade sur autres branches de la Sécurité Sociale (arrêts maladie, invalidité,...).
- ✓ Cette réforme va contraindre des millions de personnes à travailler plus, sans gagner plus.

La réforme clef à mener est celle conduisant à un meilleur partage de la valeur, créée par notre économie.

Votre mobilisation le 19 janvier est indispensable.

La question des retraites n'est pas uniquement une question d'âge, c'est avant tout une question de travail, d'emploi, de justice sociale, d'équité.

Des questions ? Contactez-nous

CFDT-CCI : Maria Drommer (06.81.42.68.68.) - Philippe Lacour (06.47.98.25.42.)

CFE-CGC RC : Anne Dour (06.72.94.34.10.) – Marie-Claude Lacogne (06.72.88.31.19.) – Laurent Chaigne (06.73.48.62.71.)

CGT-CCI : Olivier Jacquemin (06.80.04.19.48.)

UNSA-CCI : Claudine Schaffhauser (06.42.44.76.33.) – Agnès Thiéry (06.75.14.32.41.)